

Certificat d'Aptitude Professionnel

Esthétique - Cosmétique - Parfumerie

Admission après la classe de 3^{ème} - La candidature s'effectue par la procédure AFFELNET dans l'établissement d'origine

Le titulaire du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie réalise des soins esthétiques (soins du visage, des mains et des pieds ; maquillages du visage et des ongles, épilations visage et corps) et vend des services et des produits de parfumerie.

Il intervient en institut de beauté, parfumerie, parapharmacie, salon de coiffure, onglerie, solarium, centre d'épilation, dans les entreprises de fabrication de produits et matériels.

Qualités requises

Avoir

- une grande résistance physique,
- une tenue et un maintien approprié aux secteurs d'activités,
- une grande habileté manuelle
- le sens de la communication orale et le sens de l'organisation

Être

- souriant
- disponible et aimer le contact avec la clientèle

Compétences développées

- Soins esthétiques : épilations, soin du visage, des mains, des pieds, maquillage
- Vente de produits et de prestations de services,
- Relation avec la clientèle et vie de l'institut

Les formations en entreprise

- 12 semaines de stage en entreprise réparties sur 2 ans que dure la formation : en parfumerie, institut de beauté, parapharmacie

Les débouchés

Vie active :

- Conseillère beauté - Esthéticienne

Poursuite d'étude :

- BP Esthétique Cosmétique Parfumerie en alternance (ECP)
- Bac Professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie (ECP) en classe passerelle de 1^{ère} Bac pro